

"ZONE D'ACTIVITES DES FONTAYNES"

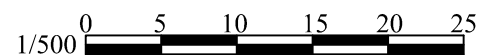


PLAN DE BORNAGE

Lot n° 12

Section E - n° 1802

Superficie : 775 m²



REGLES D'URBANISME :

- Zone constructible
- Zone non constructible, sauf si mur coupe feu.

* Pour les règles de constructibilité, voir le règlement du P.L.U. de la commune.

LEGENDE :

- Enrobé sur chaussée
- Aires et chemins en stabilisé
- Marquage sur voirie pour piste cyclable
- Espaces végétaux (prairies, massifs arbustifs et haies)
- Trottoirs en béton désactivé
- Noues et espaces paysagers infiltrants

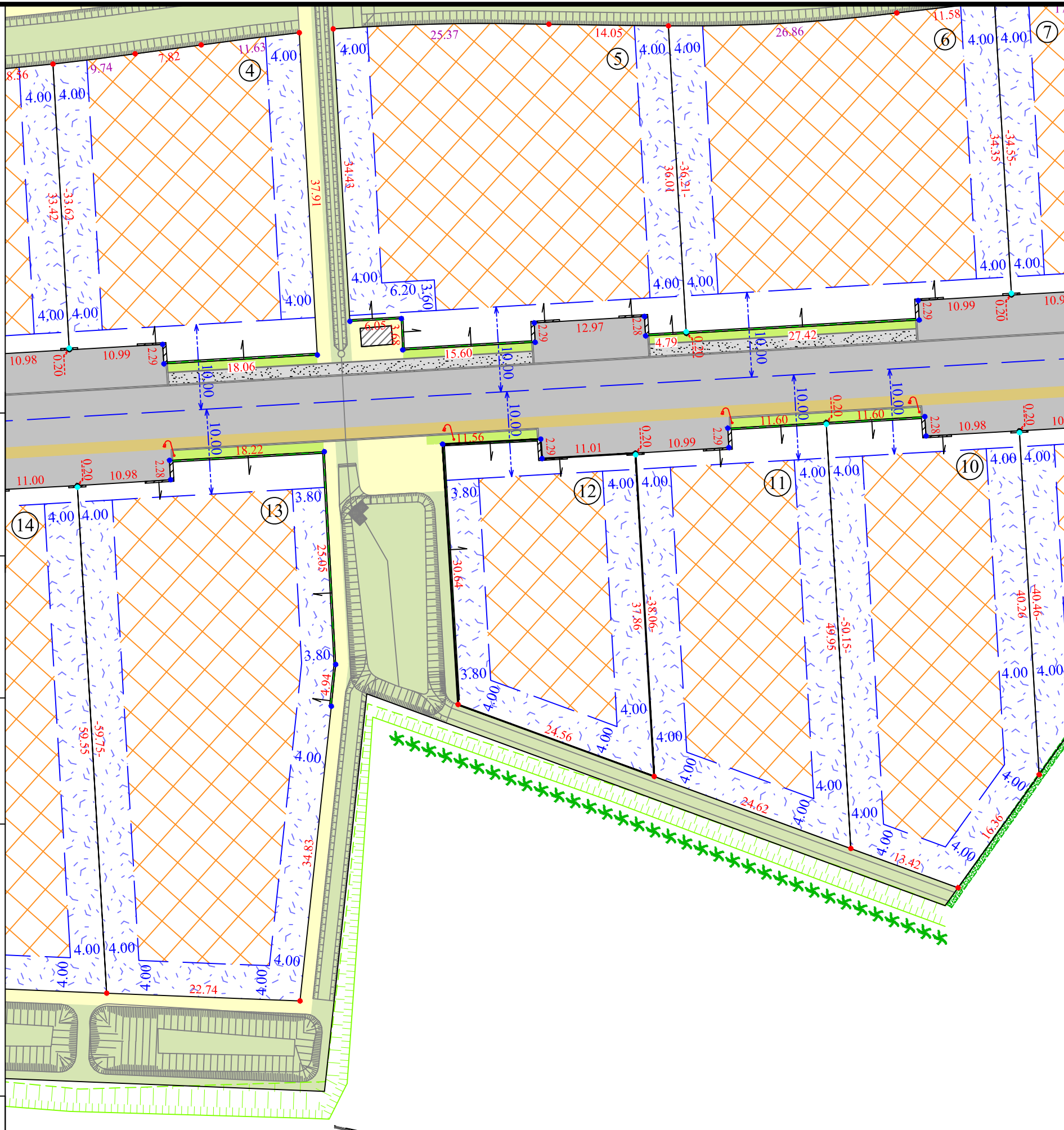
LEGENDE TOPOGRAPHIE ET V.R.D. :

- Mur
 - Mur + clôture
 - Bordure trottoir
 - Candélabre
- * Pour les réseaux, voir le plan de recolement de la Zone d'activités des Fontaynes.

LEGENDE BORNAGE :

- 20.00 Cote périmétrique
 - 4.00 Cote définissant les zones constructibles
 - 12.50 Cote entre bornes (corde des arcs)
 - Signe d'appartenance de mur
 - Borne O.G.E.
 - Angle de mur
 - Point non matérialisé
 - Marque de peinture
- * Les limites périmétriques du lotissement ont été établies d'après le plan de bornage dressé le 22 Avril 2016 et le 16 Novembre 2017 par le cabinet Argence, Géomètres-Experts à Carpentras, et référencé 18952.13.

Fond de plan issu du plan topographique dressé le 22 Novembre 2011 par M. AGULHON, Géomètre-Expert à Apt et du plan de composition pour l'aménagement de la ZA DES FONTAYNES dressé le 09 Mars 2017 par Yann Bay Architecte à AVIGNON (référéncé: 15.032_DCE_B.04_Plan de composition_Ind.0_17.03.09_YBA).



Numéro de dossier	Plan établi le
19523.16	20.12.2018
Echelle: 1/500°	Complété le

Géomètre - Expert
Bureau d'Etudes VRD
Cabinet Argence

SELARL CABINET ARGENCE
S. ARGENCE - F. VERZIER
1059, Avenue Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS
Téléphone : 04-90-63-13-88
Mail : contact@cabinetargence.fr
Site : www.cabinet-argence.com